

# Au fil de la Rance

La feuille de Rance Environnement

Février 2006

**Edito**

Ayant œuvré pendant 9 ans à la présidence de Rance-Environnement avec une équipe dynamique et ayant obtenu des résultats positifs, il me semble que je peux passer la main, tout en restant vice-présidente pour mener à bien les processus engagés. Je vous prie d'accorder à la nouvelle présidente, Germaine Guillou, votre confiance et de l'encourager dans ses objectifs pour préserver notre environnement et faire avancer les grands projets pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'eau. Je remercie tous nos adhérents qui m'ont soutenue et ont dynamisé mes prises de position. Bonne année à tous.

Jocelyne Maire

## **Pourquoi « RANCE-ENVIRONNEMENT » ?**

Nous sommes de plus en plus conscients des menaces qui pèsent sur notre environnement et des dégâts subis par notre planète: la surexploitation des ressources, l'effet de serre, le réchauffement climatique, l'énergie nucléaire, les déchets radioactifs, les produits phytosanitaires, les dangers et les nuisances des sites industriels, les concentrations urbaines, les eaux usées, la gestion des déchets, l'élevage hors sol et le lisier, la pollution de l'eau et des rivières, les cultures intensives, la désertification, la dégradation des sites et des paysages, l'envasement, la dégradation du littoral, ...

Face à ces menaces, certains se disent: que l'on ne peut pas faire grand-chose, ou qu'il est trop tard, ou que pour faire quelque chose, il faut que tout le monde et tous les pays soient d'accord, ou que c'est aux pouvoirs publics de réagir, ou que c'est la faute de la société de consommation, ou au contraire que la croissance est nécessaire, ou qu'il faut faire payer ceux qui polluent, ou que la nature s'adaptera et que de nouveaux équilibres se créeront, qu'il faut bien vivre quoi, ...

D'autres se disent : qu'il ne faut pas tricher avec la nature, que l'avenir de notre planète dépend de nous tous et que **chacun, à son niveau, peut faire quelque chose**. C'est la conviction qui nous rassemble au sein de notre association. Mais, comment mettre en œuvre cette conviction, et comment faire quelque chose à notre niveau ?

Pour nous, **faire quelque chose**, ce n'est pas :  
céder à la peur du changement ou vouloir revenir en arrière,  
en refusant les évolutions,  
ou en créant des blocages ou des groupes de pressions.

Mais, c'est s'engager localement pour :  
**que les ressources de notre planète ne soient pas exploitées sans limite,**  
**que l'impact que toute activité humaine a sur l'environnement soit**  
**pris en compte et géré collectivement,**  
**et pour qu'ainsi :**  
**notre développement soit porteur d'avenir.**

C'est l'éthique qui sous-tend les actions que notre association entreprend  
**pour défendre et protéger l'environnement « Au fil de la Rance »,**  
avec nos moyens : la conviction, la bonne volonté et l'engagement de nos adhérents.

Germaine Guillou

## Compte-rendu d'activités de l'année 2005

### En janvier :

- Nous avons constitué le nouveau bureau de l'association intégrant Germaine Guillou plus spécialement chargée de suivre le désenvasement de la Rance.
- Nous avons suivi l'enquête publique sur l'entreprise Formix-Food qui désire installer à la gare de Pleudihen une usine de traitement du lait à destination de nourriture humaine. Nous avons émis des réserves sur une pollution éventuelle du ruisseau de Mordreuc, déjà très touché et sur le fait que la toiture est en fibrociment, donc avec de l'amiante.
- Nous sommes intervenus comme médiateur (bien que ça ne soit pas réellement notre rôle) entre un habitant de la Furetais et la mairie de Pleudihen pour demander une accélération de l'installation du tout-à-l'égout dans cette zone très humide.
- Réflexion sur les problèmes d'assainissement collectif. Etat des lieux sur Pleudihen avec les instances responsables du secteur.
- Enquête publique sur l'arrivée d'une entreprise de tri et de transit de déchets industriels banals sur la zone de la Costardais à Pleudihen. Nous émettons des réserves et posons des questions sur le type de déchets. Car, il est dit que des déchets toxiques et des déchets dangereux de l'industrie sont triés parmi les déchets dits « banals », sans autre précision que des sigles pour identifier ces déchets (DMS ?, DTQD ?).

### En Février :

- Courrier à M. Michel Penhouët, Vice-Président de CŒUR à propos de l'avenir du désenvasement de la Rance maritime à l'issue prochaine du contrat de baie.
- Participation à l'AG de la FAUR (Fédération des usagers de la Rance).

### En Mars :

- Reçus par M. Penhouët qui nous dit qu'EDF n'a toujours pas donné son avis sur le désenvasement car le chantier serait plus coûteux que prévu. Il approuve notre projet de conférence sur les Parcs régionaux car lui-même avec CŒUR et la FAUR sont allés dans le Parc d'Armorique étudier la faisabilité d'un tel parc pour la Rance.
- Nous prenons contact avec la DRIRE (Direction régionale de l'industrie et de la recherche) pour des problèmes de nuisances variées près de la gare de Pleudihen.

### En Avril :

- Assemblée générale de CŒUR. Bilan des améliorations réalisées sur la Rance.
- Gros travail de préparation de notre conférence fixée au 13 Mai.
- Sortie d'un exemplaire de notre journal « Au fil de la Rance ».
- A propos de l'enquête publique de la Costardais, des Associations de Miniac Morvan nous font part de leurs craintes et de leur position négative par rapport à cette installation de déchets. Aussi bien pour d'éventuelles nuisances olfactives que pour des rotations excessives de camions en bordure de leur commune.
- Stéphanie Chanvallon nous invite à venir admirer son nouveau film sur la Rance sous-marine (nous pouvons donner ses coordonnées pour les écoles par exemple.)

### En Mai :

- Conférence le 13 Mai sur les Parcs Naturels Régionaux. Les intervenants sont M. Patrick le Guillou, Maire adjoint de Roscanvel et M. Claude Martel, Directeur du Parc Naturel Régional d'Armorique. La faisabilité d'un Parc Naturel en bord de Rance a été étudiée par des étudiants de l'ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêt), le Contrat de Baie en fonction depuis 10 ans faisant office de

préparation bien menée. Notre conférence, comme toujours, a été un succès, des élus étaient également venus assistés à la soirée.

#### En Juin :

- L'entreprise Formix-Food est autorisée à s'implanter, nous restons vigilants quant aux nuisances éventuelles.
- Fin du chantier de désenvasement de Mordreuc. CŒUR et EDF fête la fin du chantier sur la cale.
- Nous nous quittons fin juin par un pique-nique convivial en bord de Rance.

#### En Septembre :

- Réunion de la FAUR sur les problèmes de circulation et d'éclusage sur le barrage de la Rance, après l'arrêté du sous-préfet de St Malo.
- Nous participons à une enquête publique pour le renouvellement d'un bail de cultures marines à St Suliac. Nous demandons que cette culture soit bien connue au niveau espèces, que le site soit accessible à tout moment pour des contrôles des affaires maritimes, que les installations ne gênent pas la navigation, que les cultures (algues) ne prolifèrent pas. Les résultats de l'enquête ne sont pas encore connus.
- Nous décidons de participer en y associant nos adhérents, à la « Consultation du public sur l'eau et les milieux aquatiques dans le bassin Loire-Bretagne ». Nous pensons que c'est une bonne occasion de consulter nos adhérents. Germaine Guillou propose d'y ajouter une autre consultation sur l'envasement de la Rance. Les résultats sont très positifs puisque plus de la moitié de nos adhérents y répondent. C'est encourageant pour nous et cela montre l'intérêt de garder le contact entre nous tous. Les résultats sont joints au présent compte-rendu.

#### En Octobre :

- Assemblée générale de l'association CŒUR avec bilan du Contrat de Baie. Une modification des statuts de CŒUR est en cours, du fait de l'expiration du Contrat de Baie fin 2005. Nous posons la question sur la poursuite du désenvasement de la Rance maritime. Il nous a répondu qu'avant de relancer de nouveaux projets, la DIREN demande qu'un plan global soit établi. Dans l'attente de ce plan, Mr Vaspart propose de vider les pièges à vase du Lyvet.
- Intervention, sur demande d'un adhérent, auprès de la mairie de Plouër, à propos d'une extension d'habitation en bord de Rance, donc sur un site protégé. Le Maire de Plouër promet d'exercer son droit de visite.
- Nous apprenons avec plaisir que le Conseil Général d'Ille et Vilaine prend position contre la loi «Raffarin » du 30 mai 2005 autorisant les épandages de lisier plus près des ruisseaux, prises d'eau et habitations.
- Participation à une réunion d'Eau et Rivières de Bretagne à Dinan sur la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne et sur la Directive Européenne sur l'Eau.

#### En Novembre :

- Réunion à la mairie de la Richardais organisée par la DDE et le Conseil Général d'Ille et Vilaine pour exposer les différents projets d'amélioration de la circulation du barrage.
- Participation à un colloque à Dinan sur les énergies renouvelables, organisé par l'association Plouër Initiatives et FAUR. Journée très enrichissante s'adressant aux élus, artisans, professionnels et particuliers.
- M. Marcellin Daniel nous contacte pour faire partie de l'association CADRE préconisant la protection des terres cultivables situées sous la ligne électrique THT (très haute tension) qui sera mise en place à travers le Cotentin, en partant de Flammanville pour atteindre la partie nord du département d'Ille et Vilaine. Cette association demande une concertation avec les élus et les agriculteurs. Nous décidons de soutenir leur demande de concertation avec les agriculteurs.

#### En Décembre :

- Assemblée Générale de notre Association.

Le bureau de l'association

Jocelyne Maire et Alain Macq sont réélus.  
Jocelyne Maire, notre présidente, après 3 mandats,  
a souhaité passer la main. Cf edito.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

Présidente : Mme Germaine Guillou

Vice-Présidents : Mme Jocelyne Maire et

Mr Jean Claude Poirier

Trésorière : Mme Marie Briand

Trésorier adjoint : Mr Michel Coquart

Secrétaire : Mr François Deshayes

Secrétaire adjoint : Mr Alain Macq

Déléguée aux associations : Mme Nicole Bougeard

Documentation : Mr Nicolas Macq

Retenez la date !!!

**Vendredi 12 Mai à 20h30**  
**à l' espace Delta de Pleurtuit -35-**

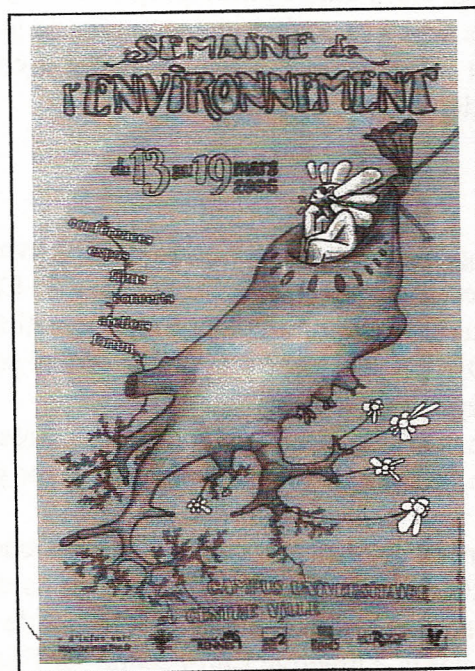
Rance- Environnement organise une conférence  
dont l'intervenant sera  
**M. Nicolas Hulot**

La soirée se déroulera autour du thème de  
« l'Urgence à agir pour la planète. »

Venez nombreux !



*Un endroit bien connu !  
Les (mauvaises) habitudes ont la vie dure...*



à Rennes...

**Amis adhérents,**

en 2005, nous étions 79. Nous espérons qu'en 2006, vous continuerez à nous apporter votre soutien et votre confiance et, (petit clin d'oeil) que vous n'avez pas oublié votre cotisation !

Cotisation individuelle : 8,50 €

Cotisation familiale : 13 €

**Amis lecteurs,**

si, comme nous, vous pensez qu'il y a **quelque chose à faire** pour l'environnement, et localement **pour notre beau pays de Rance**, associons nous ! Et n'hésitez pas à prendre contact avec l'un d'entre nous.

**De vous tous**, comme toujours, nous attendons vos réactions et vos souhaits.

**RANCE - ENVIRONNEMENT**  
**Association loi 1901**

*hulot*  
email : rancenvironnement@gmail.com

Correspondances

Marie Briand  
La ville Abel 22 690 Pleudihen sur Rance

Germaine Guillou  
6 rue des Terre Neuvas  
Mordreuc 22 690 Pleudihen sur Rance